



Rencontre avec les responsables de l'audit de modernisation relatif à la gestion des frais de déplacement des personnels du ministère de l'Education nationale (10 septembre 2007)

1. Participants

Les auditeurs : - Claude LECOMPTE, IGAENR
- Alfred GILDER, Contrôleur général des Finances

Les syndicats :

Avaient été invités les syndicats ayant des représentants dans une CAPN des corps d'inspection, soit le SIEN-UNSA Education (représenté par Evelyne ROQUES et Patrick ROUMAGNAC), le SNIA-IPR, le SNPI-fsu et le SIA

2. Contexte

Les auditeurs ont tout d'abord précisé que l'[audit de modernisation](#) avait été demandé par le Ministère de l'Education nationale. Comme le prévoit le protocole particulier à ce dispositif, l'audit est réalisé conjointement par un inspecteur général de l'administration du ministère demandeur et par un contrôleur général du ministère des Finances.

L'audit n'est pas une instance de négociation, il est l'occasion de faire le bilan administratif complet d'une difficulté. Les auditeurs, après avoir rencontré les représentants des personnels concernés, ainsi que les responsables de la gestion de ces personnels, doivent faire des propositions qui sont susceptibles d'être reprises par les instances décisionnelles en matière de gestion financière.

Les premières rencontres avec la DGESCO ont conduit l'équipe d'audit à étendre un peu le champ d'observation. Sont à présent concernés les corps d'inspection (1er et 2nd degré), les inspecteurs généraux, les personnels sociaux et de santé, les conseillers d'orientation psychologues, les conseillers pédagogiques, les personnels en RASED et les enseignants travaillant en service partagé.

Les auditeurs précisent que l'objectif n'est en aucune manière de réduire les crédits alloués à la gestion des frais de déplacement, mais plutôt de tendre vers l'optimisation des moyens attribués.

3. Interventions syndicales

Les unes après les autres, les organisations syndicales insistent sur le caractère profondément injuste et démobilisateur des conditions de remboursement des frais professionnels engagés par les inspecteurs dans le cadre de leurs déplacements.

Les arguments ne sont pas nouveaux et le représentant du ministère de l'Education nationale les connaît parfaitement. En revanche son collègue du Ministère des Finances semble découvrir avec inquiétude l'étendue du problème...

Au fil des échanges trois reproches majeurs sont formulés par les représentants du personnel :

- le manque de moyen qui ne permet pas de mettre en œuvre les objectifs fixés en matière d'animation et d'évaluation des pratiques des enseignants ;
- la lourdeur des procédures de déclaration et la lenteur de remboursement des frais engagés ;
- le manque de transparence en matière de gestion des crédits, que ce soit au sein des académies ou des départements.

Des pistes d'amélioration sont aussi évoquées. Si les auditeurs semblent dubitatifs (au moins !) quant à la perspective d'un relèvement global des crédits affectés à l'Education nationale, ils n'excluent pas celle d'un redéploiement des crédits.

La question de la mise à disposition d'un véhicule de fonction pour les inspecteurs revient à plusieurs reprises. Cette hypothèse semble du reste retenir l'attention des auditeurs, tout particulièrement celle du Contrôleur général des Finances qui fit remarquer que de nombreuses structures de la Fonction Publique privilégiaient cette solution dès lors qu'un personnel était amené à parcourir plus de 10 000 km par an. Nous avons fait remarquer que dans ce cas il conviendrait de retenir les distances réellement parcourues et non la dotation accordée par l'administration qui est loin de nous permettre de couvrir les besoins en termes de déplacement.

La notion d' « itinéraire malin » est aussi évoquée comme une disposition qui mériterait d'être plus fréquemment mise en œuvre. Il apparaît en effet que l'administration se montre parfois trop rigide dans les itinéraires qu'elle retient, ce qui induit souvent une déperdition qualitative.

4. Conclusion... provisoire

Au bout du compte cette rencontre nous aura permis de constater une assez large convergence dans les analyses des organisations syndicales représentant en CAPN les corps d'inspection. Ceci ne nous aura guère surpris, puisque nos rencontres avec le SNIA-IPR, syndicat majoritaire chez les IA-IPR comme le SI.EN l'est chez les IEN, nous avaient conduit à des actions communes pour protester contre le manque de moyens de déplacement. Elle aura aussi été l'occasion de faire entendre clairement notre exaspération. Il reste maintenant à espérer que les auditeurs sauront la faire percevoir aux décideurs, faute de quoi une action déterminée s'imposerait car qui pourra accepter encore longtemps de « payer plus pour travailler plus » ?

Nous attendons maintenant avec impatience les conclusions et les propositions qui sortiront de cet audit de modernisation, puis les conséquences qu'en tirera le gouvernement, avant de déterminer les suites syndicales à donner pour défendre les intérêts, trop longtemps bafoués, des inspecteurs.